

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 01 juin 2026 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, le 19 mai 2026 à 20 h 00 heures et à laquelle sont présents :

Siège #1 - Yves Arcouette
Siège #2 - Johanne Joannette
Siège #4 - Annie Gagnon
Siège #5 - Bruno Lavallée
Siège #6 - Michel Dorais

Est absent à cette séance :
Siège #3 - Raymond Bisailon

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau. Monsieur Stéphane Chagnon, directeur général et madame Claudine Babineau, OMA, greffière, assistent également à cette assemblée.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2026-05-185

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 19 mai 2026, avec les modifications suivantes :

AJOUTER :

4.4 - Demande d'accès au préau et/ou au chalet du parc Donald-Martin.

4.5 - Résolution pour autoriser monsieur Michel Gauthier à présenter une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec (Centre sportif d'Acton Vale.)

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2026.

4 - CORRESPONDANCE

4.1 - Demande de l'école Saint-André - Projet pilote - Les matins solidaires.

- 4.2** - Demande d'appui de la municipalité de Sainte-Madeleine.
- 4.3** - Demande d'évaluation et d'aménagement d'un trottoir sur la rue d'Acton.
- 4.4** - Demande d'accès au préau et/ou au chalet du parc Donald-Martin.
- 4.5** - Résolution pour autoriser monsieur Michel Gauthier à présenter une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec (Centre sportif Acton Vale).
- 5** - CONSEIL
 - 5.1** - Résolution pour autoriser des dépenses effectuées par des conseillers (ères) ainsi que le paiement de ces dépenses.
 - 5.2** - Résolution pour autoriser le paiement d'une facture émise par PP Deslandes - Génératrice hôtel de ville.
- 6** - RAPPORTS MENSUELS
 - 6.1** - Dépôt du rapport du service incendie
- 7** - RAPPORTS DES DÉPARTEMENTS RELATIVEMENT AUX ACHATS MUNICIPAUX
- 8** - DIRECTION GÉNÉRALE
- 9** - TRÉSORERIE
- 10** - GREFFE MUNICIPAL
- 11** - RESSOURCES HUMAINES
 - 11.1** - Dépôt du rapport d'embauche du directeur général.
 - 11.2** - Résolution pour autoriser l'embauche d'étudiants pour la saison estivale 2026 - Gymnastique.
 - 11.3** - Résolution pour autoriser l'embauche de deux pompiers à temps partiel.
- 12** - COUR MUNICIPALE
- 13** - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
- 14** - TRAVAUX PUBLICS
 - 14.1** - Résolution pour autoriser une demande de soumissions, par voie d'appel d'offres, pour la réfection des services municipaux de la rue d'Acton.
- 15** - LOISIRS
- 16** - TRAITEMENT ET ÉPURATION DES EAUX USÉES
- 17** - INCENDIE
- 18** - AMÉNAGEMENT ET URBANISME
- 19** - VARIA
 - 19.1** - Vote de félicitations au conseiller Bruno Lavallée.
- 20** - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 21** - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2026-05-186

3.1 - Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2026.

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 mai 2026 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV);

La conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Michel Dorais et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2026, tel que rédigé par la greffière, avec la modification suivante:

À la résolution 2026-05-179, il y a lieu de lire, au 10e paragraphe:

D'autoriser la dépense ainsi que son paiement à *ited*, conformément à la soumission :

- Licence Vates – Abonnement Vates X1 (1 host) – 3 ans : 4 035,00 \$ (taxes en sus);
- Frais mensuels de location pour serveur temporaire (équipement pour intervention spéciale) : 500,00 \$/mois (taxes en sus), pour la durée requise du projet;
- **Temps de projet: 12 699.00 \$, taxes en sus.**

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4 - CORRESPONDANCE

2026-05-187

4.1 - Demande de l'école Saint-André - Projet pilote - Les matins solidaires.

... La conseillère Annie Gagnon quitte son siège.

Attendu que l'École Saint-André souhaite mettre en place, dès septembre 2026, le programme « Les Matins Solidaires », soit un service gratuit de petits déjeuners offert sur une base volontaire aux élèves;

Attendu que ce programme vise à permettre à chaque enfant qui en a besoin de commencer sa journée avec l'énergie et la sérénité nécessaires aux apprentissages, sans égard à la situation financière de sa famille;

Attendu que plusieurs programmes similaires implantés à travers le Québec démontrent des retombées positives importantes sur la concentration, le bien-être et la réussite éducative des élèves;

Attendu qu'un projet-pilote sera réalisé d'ici la fin de l'année scolaire afin d'évaluer les besoins, la participation et les modalités d'organisation du programme ;

Attendu que l'école souhaite assurer la viabilité financière du projet par la recherche de partenaires et de ressources du milieu, afin qu'aucun coût ne soit assumé par l'établissement ;

En conséquence, la conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autorise une dépense de 5 000 \$, non récurrent, ainsi que son paiement, à titre de contribution financière au projet Les Matins Solidaires de l'École Saint-André afin de soutenir la mise en place du programme de petits déjeuners destiné aux élèves, dès septembre 2026.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

... La conseillère Annie Gagnon reprend son siège.

4.2 - Demande d'appui de la municipalité de Sainte-Madeleine.

La Municipalité de Sainte-Madeleine souhaite qu'une réflexion régionale soit entreprise concernant la gestion, le traitement et la valorisation des balayures de rue et qu'il apparaît opportun que la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (RIAM) inscrive à son plan d'action l'étude d'une solution régionale concernant ce dossier.

Le conseil en prend acte.

2026-05-188

4.3 - Demande d'évaluation et d'aménagement d'un trottoir sur la rue d'Acton.

Attendu que le conseil municipal a été saisi d'une demande citoyenne concernant la sécurité des piétons sur la rue d'Acton, dans le secteur de l'École Roger-Labrière;

Attendu que les citoyens demandent l'aménagement d'un trottoir du côté sud de la rue d'Acton, entre l'intersection de la rue de la Mine et l'intersection de la rue Dunken;

Attendu que l'absence de trottoir dans ce secteur oblige actuellement les piétons, notamment les enfants, les personnes âgées et les familles, à circuler directement sur la chaussée;

Attendu que cette situation est particulièrement préoccupante en période hivernale, lors de la réduction de la visibilité causée par les véhicules stationnés de part et d'autre de la rue ainsi qu'aux heures d'entrée et de sortie des classes;

Attendu que plusieurs enfants provenant du secteur de la rue d'Acton doivent traverser de façon répétée et risquée afin de se rendre à la zone d'embarquement ou à l'entrée de l'École Roger-Labrière;

Attendu que la sécurité des piétons constitue une priorité et qu'il y a lieu d'évaluer rapidement les mesures pouvant être mises en place afin de sécuriser ce secteur scolaire;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par la conseillère Johanne Joannette et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale mandate le Service des travaux publics afin de procéder à une analyse de la situation, l'estimation des coûts ainsi qu'à une étude de faisabilité concernant l'aménagement d'un trottoir sur le côté sud de la rue d'Acton, entre la rue de la Mine et la rue Dunken;

Que les conclusions de cette analyse et les estimations des coûts soient soumises au conseil municipal dans le cadre de la préparation du budget 2027;

Que le conseil municipal reconnaisse que les employés du Service des travaux publics sont actuellement fortement mobilisés par plusieurs projets et dossiers en cours, ce qui ne permet pas de réaliser cette étude dans l'immédiat.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-05-189

4.4 - Demande d'accès au préau et/ou au chalet du parc Donald-Martin.

Attendu que l'OBV Yamaska organise le tour cycliste 2026 « Au fil de la Yamaska »;

Attendu que l'organisme souhaite tenir une conférence de presse au Parc Donald-Martin le 2 juin 2026;

Attendu que l'arrivée des cyclistes est prévue à 7 h 30 et que la conférence de presse se déroulera entre 8 h et 9 h;

Attendu que l'OBV Yamaska demande l'accès au préau ainsi qu'un accès à l'électricité et, advenant des conditions météorologiques défavorables, l'accès au chalet;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Michel Dorais et il est résolu:

Que la Ville d'Acton Vale autorise l'OBV Yamaska à utiliser le préau du Parc Donald-Martin, le 2 juin 2026, pour la tenue de la conférence de presse du tour cycliste « Au fil de la Yamaska »;

Que la Ville d'Acton Vale autorise également l'accès à l'électricité nécessaire à la tenue de l'activité;

Que, dans l'éventualité de conditions météorologiques défavorables, la Ville d'Acton Vale autorise également l'utilisation du chalet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-05-190

4.5 - Résolution pour autoriser monsieur Michel Gauthier à présenter une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec (Centre sportif Acton Vale).

Attendu que les parties de la finale de l'Association de l'Est auront lieu les 23, 25, 27, 29 et 31 mai ainsi que le 2 juin 2026;

Attendu que le comité de CÉLÉBRONS ENSEMBLE entend organiser la diffusion des parties au centre sportif d'Acton Vale selon l'horaire suivant : samedi 23 mai, lundi 25 mai, mercredi 27 mai, vendredi 29 mai, dimanche 31 mai ainsi que mardi 2 juin;

Attendu que le comité de CÉLÉBRONS ENSEMBLE prévoit la vente de boissons alcoolisées pour ces soirées;

Attendu qu'une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées doit être présentée à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Michel Dorais et il est résolu :

D'autoriser monsieur Michel Gauthier, de CÉLÉBRONS ENSEMBLE, à présenter une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec pour la diffusion des parties de la finale de l'Association de l'Est au centre sportif d'Acton Vale aux dates mentionnées ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5 - CONSEIL

5.1 - Résolution pour autoriser des dépenses effectuées par des conseillers (ères) ainsi que le paiement de ces dépenses.

Aucune dépense

2026-05-191

5.2 - Résolution pour autoriser le paiement d'une facture émise par PP Deslandes - Génératrice hôtel de ville.

Attendu que le 16 juin 2025, le conseil municipal adoptait la résolution 2025-06-236, concernant l'adjudication du contrat pour le remplacement de la génératrice de l'hôtel de ville;

Attendu que le contrat a été adjugé à *PP Deslandes* et que cette entreprise a soumis, pour paiement, la facture numéro 155919 datée du 11 mai 2026;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 178 390,44 \$, plus les taxes applicables, ainsi que son paiement à *PP Deslandes*, pour le remplacement de la génératrice de l'hôtel de ville, le tout selon la facture 15519;

De financer cette dépense à même les surplus affectés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6 - RAPPORTS MENSUELS

6.1 - Dépôt du rapport du service incendie

Rapport du Service incendie.

Le conseil prend acte.

7 - RAPPORTS DES DÉPARTEMENTS RELATIVEMENT AUX ACHATS MUNICIPAUX

7.1 Greffe municipal et Cour municipale

7.2 Services culturels et sportifs

- 7.3 Travaux publics
- 7.4 Direction générale
- 7.5 Bibliothèque municipale
- 7.6 Urbanisme
- 7.7 Trésorerie
- 7.8 Incendie
- 7.9 Traitement de l'eau et épuration des eaux
- 7.10 Ressources humaines

Le conseil prend acte.

8 - DIRECTION GÉNÉRALE

9 - TRÉSORERIE

10 - GREFFE MUNICIPAL

11 - RESSOURCES HUMAINES

11.1 - Dépôt du rapport d'embauche du directeur général.

Conformément à l'article 3.3 du *Règlement 009-2024*, la directrice Ressources humaines / directrice générale adjointe dépose le rapport d'embauche du directeur général pour combler les besoins du département des Travaux publics, pour le site de résidus verts, à la suite du départ de l'employé en fonction. Monsieur François-Xavier Cormier a été embauché comme employé occasionnel à temps partiel. Il sera rémunéré selon le salaire prévu à la convention collective. Il a débuté le mercredi 13 mai 2026.

Le conseil en prend acte.

2026-05-192

11.2 - Résolution pour autoriser l'embauche d'étudiants pour la saison estivale 2026 - Gymnastique.

Attendu que, pour donner suite aux offres d'emploi étudiant pour l'été 2026 publiées dans La Pensée de Bagot ainsi que sur le site internet, et à la suite des entrevues pour tous ces postes;

Attendu la recommandation de la directrice Ressources humaines et directrice générale adjointe et du directeur des Services culturels et sportifs;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser l'embauche de :

Coordonnatrice gymnastique :

Nom	Emploi	Taux	Durée	Heures sem.
Marie-Jeanne Paré	Coordonnatrice gymnastique	Coordonnateur gymnastique	Été 2026	Selon les besoins.

Moniteurs gymnastique:

Nom	Emploi	Taux	Durée	Heures sem.
Maxim Girardot	Animatrice gymnastique	Animateur gymnastique	Été 2026	Selon les besoins
Maélie Robichaud	Animatrice gymnastique	Animateur gymnastique	Été 2006	Selon les besoins
Florence Breault	Animatrice gymnastique	Animateur gymnastique	Été 2026	Selon les besoins
Maïka Ducharme	Animatrice gymnastique	Animateur gymnastique	Été 2026	Selon les besoins
Lé-Anne Gendron	Animatrice gymnastique	Animateur gymnastique	Été 2026	Selon les besoins
Rose Bastien	Animatrice gymnastique substitut	Animateur gymnastique	Été 2026	Selon les besoins

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-05-193

11.3 - Résolution pour autoriser l'embauche de deux pompiers à temps partiel.

Attendu que, pour faire suite au besoin du Service incendie, la Ville a procédé au processus d'embauche de pompiers;

Attendu la recommandation du directeur par intérim du Service des incendies et de la directrice Ressources humaines et directrice générale adjointe;

En conséquence, la conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu:

D'autoriser l'embauche de messieurs Jérémy Champigny et Vincent Vadnais;

Que leur embauche est conditionnelle à la réussite d'un examen médical effectué par une institution indépendante;

Que les candidats seront inscrits auprès de l'école nationale des pompiers afin de compléter la formation requise, dès la réussite de leur période de probation;

Que leur date d'embauche sera déterminée par le directeur intérim des Incendies, à la suite de la confirmation des résultats médicaux conformes. Si requis, afin de déterminer leur rang sur la liste d'ancienneté, un tirage au sort sera effectué;

Que la rémunération des candidats sera établie selon les conditions salariales de la convention collective.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

12 - COUR MUNICIPALE

13 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

2026-05-194

14 - TRAVAUX PUBLICS

14.1 - Résolution pour autoriser une demande de soumissions, par voie d'appel d'offres, pour la réfection des services municipaux de la rue d'Acton.

Le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Michel Dorais et il est résolu :

D'autoriser le directeur des Travaux publics à demander, par voie d'appel d'offres, des soumissions pour la réfection des services municipaux de la rue d'Acton.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

15 - LOISIRS

16 - TRAITEMENT ET ÉPURATION DES EAUX USÉES

17 - INCENDIE

18 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME

19 - VARIA

2026-05-195

19.1 - Vote de félicitations au conseiller Bruno Lavallée.

La conseillère Annie Gagnon propose et il est unanimement résolu de féliciter le conseiller Bruno Lavallée pour ses 20 ans au sein du conseil municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

20 - PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 20 h 14.

Aucune question n'étant formulée, la période de questions se termine donc à 20 h 14.

21 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et quinze minutes (20; 15).

Éric Charbonneau
Maire

Claudine Babineau, OMA
Greffière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Maryse Hamel, CPA, trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

Maryse Hamel, Trésorière

Date